

La télévision publique flamande VTR rend la justice

Description

Après une enquête sur les pédophiles, qui a conduit les journalistes d'une émission de la télévision publique flamande VTR à filmer la rencontre entre une actrice adulte se faisant passer pour mineure et des individus qui lui avaient donné rendez-vous après une discussion sur Internet, la justice belge a demandé les images non floutées des scènes de rencontre suite à la diffusion du documentaire. Les images, qui avaient été prises en caméra cachée et floutées pour masquer le visage des personnes lors de la diffusion, pourront être utilisées par la justice comme des preuves, dont le statut reste certes à préciser. En effet, une décision de la Cour européenne des droits de l'homme a, en 2005, considéré que les personnes filmées à leur insu ne pouvaient se prévaloir de la violation du secret des sources. De même, la Cour européenne des droits de l'homme a également considéré que les images de délits pouvaient être exigées par la justice. Dans un pays traumatisé par l'affaire Dutroux, les preuves ainsi fournies par la VTR seront assurément à l'origine d'une longue enquête, sans les médias cette fois-ci.

Source :

- « Chasse aux pédophiles sur la chaîne publique flamande », Jean-Pierre Stroobants, *Le Monde*, 13 mars 2007.

Categorie

1. Droit
2. Un trimestre en Europe

date créée

20 mars 2007

Auteur

alexandrejoux